



**Séance 3.3**

**A la médiathèque !**

I. DECOUVERTE



**Activité 1 : regardez le document vidéo avec votre formateur. Découvrez avec lui de quoi parle le document et de quel type de document il s'agit**

**Vidéo en ligne :**

Dans les coulisses de la médiathèque de Panazol  
France 3 Nouvelle-Aquitaine  
<https://youtu.be/1nr3KVQwJlI>



**Activité 2 : avec votre formateur, regardez le document 1 « Programme Médiathèque » (disponible sur le site Portail FL2I). Découvrez avec lui de quoi parle ce document et à quoi il sert**



Programme  
Médiathèque.pdf



**Activité 3 : d'après les documents que vous venez de découvrir avec votre formateur, cochez dans la liste suivante ce que vous pouvez faire ou ne pas faire dans une médiathèque**



**Ce qu'on peut faire**



**Ce qu'on ne peut pas faire**

- écouter des CDs.
- lire des livres.
- lire des magazines, consulter la presse.
- utiliser internet.
- regarder des DVDs sur un ordinateur.
- faire une sortie avec l'école.
- apporter sa nourriture et manger sur place.
- emprunter des CDs.
- emprunter des livres.
- emprunter des magazines ou des journaux.
- emprunter des DVDs.
- emprunter des ordinateurs ou des tablettes.
- participer à des ateliers ou des animations.
- jouer à des jeux vidéos.
- emprunter des jeux vidéos.
- jouer à des jeux de sociétés.
- emprunter des jeux de sociétés.
- faire garder ses enfants.
- voir des expositions.
- assister à des spectacles.
- assister à des séances de cinéma.
- assister à des concerts.
- assister à des conférences.
- accéder à des ressources en lignes.
- rencontrer des artistes.



**Activité 4 : observez la partie calendrier du document 1 « Programme médiathèque », puis reliez les animations proposées par la médiathèque aux dates et horaires qui leur correspondent**

Atelier sapin de Noël miniature	•	• Le 26 septembre à 20h30.
Projection Un Feu d’Enfer	•	• Le 26 octobre à 16h00.
Rencontre Luc Beriot et Jean-Pierre Triquet	•	• Le 6 octobre à 16h00.
Conférence Anita Conti : la dame de la mer	•	• Le 24 novembre à 17h00.
Spectacle L’Homme Peureux et les Sept Géants	•	• Le 19 décembre à 14h30.
La musique des contes	•	• Le 2 janvier à 16h30.
Tournoi de rétrogaming	•	• Le 19 décembre à 16h30.
Goûter conté des rois et des reines	•	• Le 22 septembre à 15h00.



**Activité 5 : observez à nouveau la partie calendrier du document 1 « Programme médiathèque », puis reliez les animations proposées par la médiathèque aux lieux qui leur correspondent**

Atelier sapin de Noël miniature	•	
Projection Un Feu d’Enfer	•	• Médiathèque Elliant.
Rencontre Luc Beriot et Jean-Pierre Triquet	•	• Médiathèque Concarneau.
Conférence Anita Conti : la dame de la mer	•	• Médiathèque Pont-Aven.
Spectacle L’Homme Peureux et les Sept Géants	•	• Médiathèque Melgven.
La musique des contes	•	• Médiathèque Névez
Tournoi de rétrogaming	•	
Goûter conté des rois et des reines	•	



**Activité 6 : toujours avec la partie calendrier du document 1 « Programme médiathèque », répondez aux questions suivantes en cochant les bonnes réponses**

1. Quelles animations sont adaptées aux enfants de moins de 3 ans ?
  - Bébés lecteurs
  - Heure du conte
  - Atelier musique sonnez les mots
  
2. Quelles animations sont accessibles seulement à partir de 12 ans ?
  - Spectacle sur les routes du monde
  - Club ados
  - Atelier les tissus et leur humanité
  
3. Quelles animations correspondent à des séances de cinéma ?
  - Projection phare et cinéma
  - Spectacle sur les routes du monde
  - Projection courts-métrages
  
4. Quelles animations correspondent à du théâtre ?
  - Spectacle Peau d'Ane, féerie baroque
  - Spectacle sur les routes du monde
  - Projection courts-métrages
  
5. Quelles sont les animations musicales ?
  - Atelier musique sonnez les mots
  - Concert Piano Zolo
  - Club ados
  
6. Quelles animations concernent l'utilisation d'un ordinateur ou d'une tablette ?
  - Atelier découvertes des ressources numériques
  - Atelier numérique
  - Atelier tricot-thé



**Activité 7 : d'après l'ensemble des documents, expliquez à l'oral la différence entre une médiathèque et une bibliothèque**





## Activité 8 : remplissez le formulaire d'inscription suivant. Il s'agit d'un formulaire d'inscription pour les médiathèques et les bibliothèques de la ville de Nancy

### FICHE D'INSCRIPTION

CARTE À ÉTABLIR AU NOM DE :

**Nom** : ..... Date de naissance : .....

**Prénom** : ..... | | | | |

**Adresse** : .....

**Code postal** | | | | | **Ville** : .....

**Adresse familiale (pour les étudiants)** : .....

**Courriel** : .....

écrire en majuscules

souhaitez-vous recevoir par mail notre programme culturel oui

**Téléphone** | | | | | | | | | |

**Profession** : ..... ou **niveau scolaire** :

- pas encore scolarisé  maternelle  primaire  collège  
 lycée  formation pro  étudiant

- **Bénéficiaire de minima sociaux** - Allocations : RSA, Adulte Handicapé, Supplémentaire Vieillesse, Solidarité Spécifique, Parent Isolé, Supplémentaire d'Invalidité, Temporaire d'Attente, Equivalent Retraite, Veuvage, Transitoire de Solidarité., allocation pour demandeur d'asile.

- **Détenteur de la carte jeunes Nancy culture**

#### POUR LES MINEURS, ACCORD PRÉALABLE DU RESPONSABLE LÉGAL :

**Nom** : ..... Date de naissance : .....

**Prénom** : ..... | | | | |

autorise mon enfant à emprunter des documents à l'Espace Jeunesse, Jeux vidéo, réseau Co-libris + internet (accès filtré) et à partir de 14 ans, à emprunter dans tous les autres espaces.

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement des Bibliothèques de Nancy et certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus, le** .....

Les informations personnelles que vous nous communiquez par renseignement de ce formulaire sont strictement confidentielles et destinées à la gestion de vos emprunts, de vos connexions internet dans les bibliothèques et médiathèques du réseau Co-libris, à l'accès à la bibliothèque numérique du Sillon lorrain ainsi qu'à des fins d'enquête. La base légale est l'intérêt légitime du RGPD 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016. Pour exercer votre droit d'accès, de rectification ou de limitation de traitement aux données vous concernant, vous pouvez vous adresser à la Déléguée à la Protection des Données au 03.57.80.06.57 ou à l'adresse [cnll@grandnancy.eu](mailto:cnll@grandnancy.eu).



## Citoyenneté – Dans la médiathèque, comment ça se passe ?

- Exemple de règlement intérieur d'une médiathèque (disponible en .pdf sur le site Portail FL2I) :



Règlement intérieur  
médiathèque.pdf

- Le métier de bibliothécaire :

### Vidéo en ligne :

Bibliothécaire – mon métier en 2 minutes

Phosphore

[https://www.youtube.com/watch?v=Tlzl8MW\\_KTg](https://www.youtube.com/watch?v=Tlzl8MW_KTg)

